

Texte d'orientation
Propositions du colloque de Strasbourg
27, 28 et 29 mai 2015

L'université 3.0 : nouvelles échelles, nouveaux enjeux à l'ère numérique

La CPU présente dix propositions pour à la fois répondre aux défis posés par la numérisation de la société et faire en sorte que l'université prenne la place qui lui revient dans cette mutation civilisationnelle dont l'impact est souvent comparé à celui de l'invention de l'écriture ou de l'imprimerie.

En effet, l'université qui doit s'adapter aux évolutions induites par la généralisation des usages numériques et la massification des données qui en découlent, est la plus à même d'une part d'induire le changement technologique, d'autre part, de penser et d'analyser les conséquences multiformes de ce changement sur les organisations et les comportements. Enfin elle est en effet la seule institution où l'on peut mener en parallèle toutes ces interrogations et les faire converger autour d'objets frontières.

On voit comment l'enseignement supérieur et la recherche, au même titre que toutes les autres activités humaines, doivent tenir compte des effets du numérique, notamment en repensant la pédagogie, la transmission du savoir et l'accompagnement vers la connaissance ou encore en développant la science ouverte et la recherche contributive. Il faut aussi que l'université soit un acteur majeur de cette transition numérique en pensant ce changement et en assumant un rôle d'expert et de prescripteur auprès des pouvoirs publics et de la société. Il en est ainsi par exemple des balises éthiques et juridiques qu'appelle l'émergence des Big Data ou encore de la nécessité d'investir la recherche en éducation pour renforcer les outils conceptuels permettant une réelle mutation pédagogique et culturelle.

Enfin, que les établissements non seulement en France mais aussi et plus largement en Europe s'approprient totalement le numérique et se mobilisent autour du 3.0 pour que l'Europe réinvente le Web dans un projet de civilisation alternatif qui ne se soumet pas à la technologie, en particulier lorsqu'elle est prescrite par les Etats Unis, c'est aussi à cela que nous invitent les conclusions de ce colloque.

La CPU propose donc :

Au niveau national

- 1- Assurer une maîtrise publique des données de la recherche et de la formation. Pour cela disposer d'infrastructures sécurisées organisées nationalement de stockage et de services.
- 2- Organiser et systématiser la mise à disposition sous une forme exploitable des résultats scientifiques et des données brutes de la recherche (open data).
 - S'orienter vers un statut de la donnée ouverte pour la recherche.
 - Développer le big data pour la santé, à la fois pour la recherche et pour un développement de la santé prédictive dans le strict respect des données personnelles des individus.
 - Favoriser le développement des sciences participatives
- 3- Mettre en place des financements incitatifs au niveau national et des collectivités territoriales pour développer les recherches (et notamment les thèses) consacrées à

l'innovation du numérique, à l'impact du numérique sur les mutations de nos environnements (sociétaux, économiques, pédagogiques, etc.)

- 4- Faire émerger une e-citoyenneté, depuis la maternelle jusqu'au doctorat : forger une culture numérique chez les élèves et les étudiants, et permettre aux citoyens de maîtriser leur profil numérique.
 - Former au sein des ESPE les enseignants, futurs et en poste, à ces enjeux
 - Réaliser un vademecum du bon usage et du bon respect des données produites par les universités (cours, informations pédagogiques, données personnelles, diplômés etc.)
- 5- Inciter les enseignants à investir de nouvelles pédagogies pour les étudiants avec une facilité de service, de carrière et de formation continue

Pour cela :

- Repenser la manière de définir les obligations de service pour prendre en compte l'usage des nouvelles technologies, et le développement de la formation continue.
- Intégrer cette dimension dans les évolutions de carrière
- Développer également la formation continue des enseignants
- Créer un CPF des universités pour cette transition numérique

Au niveau des établissements et des COMUE

6- Favoriser l'appropriation des nouvelles organisations de travail que le numérique génère. Adapter ainsi la gouvernance des établissements et des COMUE en terme de SI et de management interne (fonctionnement en mode projet, pratiques collaboratives, gestion des flux d'information).

7- Intégrer les effets transformants de la révolution numérique au cœur de la stratégie des établissements et des COMUE : dépasser les schémas directeurs numériques d'hier, et construire des schémas directeurs 3.0 (ou encore des schémas directeurs de la donnée), avec la prise en compte de l'usager dans sa toute dimension numérique, des transformations pédagogiques en cours, des pratiques de plus en plus distribuées de la recherche, des fortes mutations des espaces dédiés et des espaces informels.

8- Développer dans nos établissements des tiers lieux d'apprentissage et de vie qui favorisent l'échange, le collaboratif, et l'innovation (fablab, learning centers, anti-café, fontaines numériques, etc).

9- Développer une offre de formation renouvelée, vers de nouveaux publics, internationaux et francophones, salariés, étudiants empêchés, à distance, autour de l'EAD (avec notamment les MOOC et ses déclinaisons) et de sa combinaison avec le présentiel.

- Promouvoir les initiatives visant à développer et fédérer les diplômés à distance certifiant et diplômant.
- Lancer une étude comparative pour mieux maîtriser les coûts des nouveaux formats pédagogiques.
- Construire une politique de la donnée générée par les formations (type learning analytics, mais aussi données des diplômés et diplômés)
- Définir une stratégie de visibilité et de réputation de chaque établissement via les réseaux sociaux

10 - Permettre l'acquisition des compétences attendues par le monde professionnel en terme de culture et d'usages liés au numérique.

- Développer les certifications niveaux 1 et 2, et C3i pour le doctorat.
- Intégrer au moins une unité de cours à distance dans chaque cursus universitaire.
- Renforcer les liens avec les branches professionnelles pour adapter continuellement l'offre de formation à l'évolution du marché.